

Question présentée par le député :

M. Christo Ivanov

Date de dépôt : 27 janvier 2014

Question écrite urgente

Le parking prévu à la route du Bois-Brûlé verra-t-il le jour ?

Le PL 10673 ouvre un crédit d'investissement de 12 777 000 F. A son article 2, il est indiqué qu'un montant de 1 590 000 F est prévu pour la construction d'un parking en surface d'une capacité de 39 places destiné aux forains et aux gens du voyage à la route du Bois-Brûlé au Grand-Saconnex.

Or, à ce jour, rien n'a été fait !

Mes questions sont les suivantes :

- 1) Comment le Conseil d'Etat se détermine-t-il à ce sujet ?*
- 2) Le parking verra-t-il le jour au Bois-Brûlé ou ailleurs ?*

Je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse.